

Les experts : piliers de la formation professionnelle

Rencontre avec Bernard Limat, chef expert

Après le focus sur les apprenti(e)s de la dernière édition de La Feuille, il est temps de s'intéresser à d'autres acteurs essentiels pour la formation professionnelle : les experts. Souvent impressionnants et parfois redoutés par les candidats, ce sont avant tout des professionnels du métier qui s'engagent avec passion pour le faire vivre et le transmettre. Rencontre avec Bernard Limat de Prez-vers-Noréaz, chef expert et membre de la Commission professionnelle du canton de Fribourg.

Bernard Limat est expert depuis presque autant d'années qu'il est boucher, puisqu'il l'est devenu pour la première fois en 1990, à peine trois ans après la fin de son apprentissage et dix ans avant de reprendre l'établissement de son père. A l'époque, et jusqu'en 1995, les apprentis passaient leurs examens en présence d'un seul expert, qui décidait de la note sans deuxième avis. Pour s'y préparer, les professionnels suivaient une formation de quelques jours, composée de théorie mais également d'ateliers pratiques sur des travaux d'apprentis : « Cette mise en situation réelle a disparu des cours d'experts aujourd'hui, ce qui est dommage. Par contre, un candidat intéressé à le devenir peut venir faire quelques examens avec nous en tant que troisième expert, afin de voir si ce rôle pourrait lui plaire. » S'il est convaincu, le professionnel peut ensuite suivre un cours d'expert l'année suivante, donné par l'IFFP et non pas par l'UPSV, ce que regrette un peu Bernard Limat, car la formation n'est de ce fait pas spécifique à la branche. **(Moi personnellement je le ferais de manière interne, dans notre école Suisse de l'ABZ à Spiez en alliant la pratique à la théorie)**

Presque trente ans plus tard, le boucher de Prez-vers-Noréaz prend toujours autant de plaisir dans ce rôle d'expert, même si cette fonction demande beaucoup de temps, dans une période déjà bien chargée entre les Girons, les jours fériés et la saison des grillades qui commence. Mais les points positifs prennent le dessus :

« Je suis très reconnaissant envers chacun pour leur investissement et leur disponibilité. »

« Tant que j'aime ce que je fais, je continue. Ce qui me plaît le plus, c'est que ce rôle nous permet d'en apprendre toujours plus, à travers les cours pratiques ponctuels, mais surtout grâce aux échanges avec les apprentis et les collègues. En tant qu'entreprise formatrice, c'est aussi très utile d'être à jour sur la formation et les nouvelles ordonnances. » Et justement, dès cette année pour les AFP et l'année prochaine pour les CFC, les examens seront un peu différents, laissant plus de liberté aux candidats. Cela permettra à plus d'entreprises de pouvoir former, même si elles ne font pas tous les produits. Une soirée d'information pour les patrons non-experts sera organisée prochainement par la Commission professionnelle.

Pour le futur de la fonction, Bernard Limat annonce qu'un projet est en cours d'étude : la création d'un collège d'experts romand qui s'occuperait de toute la Suisse romande : « L'idée est d'équilibrer le nombre d'experts et de candidats, car nous remarquons que certains cantons ont trop de l'un ou de l'autre. À Fribourg, en 2018, nous avons énormément d'apprentis et nous avons fait appel à des experts vaudois qui n'en avaient pas assez. C'était une expérience très enrichissante et une si bonne collaboration que nous l'avons réitérée cette année. » Les chefs

experts de tous les cantons approuvent ce projet et Bernard Limat espère qu'il sera sur pied d'ici cinq ans.

S'il y a une chose essentielle pour lui, c'est la collaboration au sein du collège d'experts fribourgeois : « Je suis extrêmement satisfait de l'équipe, qui fonctionne et s'entend bien. Je suis très reconnaissant envers chacun pour leur investissement et leur disponibilité. J'ai également beaucoup d'estime pour toutes les entreprises formatrices, sans qui nous n'aurions pas de raison d'être, et qui font un travail remarquable. »

En conclusion, Bernard Limat souhaite rappeler que la fonction d'expert est accessible aussi bien aux patrons qu'aux ouvriers et que la porte est toujours grande ouverte aux nouvelles recrues : « En ce moment, cinq jeunes m'ont contacté pour venir faire un essai, dont une femme, qui serait **la deuxième experte du canton si elle se lance et serait à ce jour la seule femme active dans notre collège fribourgeois**. Ce sont des signes encourageants pour le futur ! »

Anaïs Henry